

Isolation thermique

Une nouvelle mousse à projeter arrive sur le marché

Présenté en avant-première lors du dernier Batimat, Icynène arrive sur le marché français. Cette mousse isolante débarque du Canada avec plus d'un tour dans son sac.

La comparaison avec le Gore Tex® revient fréquemment lorsqu'il s'agit de parler d'Icynène. Cette mousse isolante à projeter arrive du Canada où elle est mise en œuvre depuis plus de 20 ans dans les constructions neuves comme en rénovation. Ce produit "trois-en-un" assure d'abord l'isolation thermique. Il garantit également l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment (tout en le laissant "respirer") ainsi que le confort acoustique. « *Quelles que soient les contraintes de construction, la mousse épouse et remplit toutes les zones à isoler sans ruptures thermiques, grâce à sa légèreté et à la rapidité de son expansion puisqu'elle prend jusqu'à 100 fois son volume en 6 secondes* », explique Isabelle Marteau-Bonali, pdg de Somari Diffusion qui distribue le produit sur le marché français. Le produit s'applique sur tout type de surfaces à l'exception des



Icynène est recommandé pour l'isolation des combles aménagés.

supports en polyéthylène et polypropylène. La mousse se projette sur murs rampants, planchers de combles perdus, entre les solives des planchers, sous face des planchers, derrière un faux plafond, sur des murs maçonnés et bois (en isolation par l'extérieur aussi), dans les vides sanitaires, en plafonds de caves, sur bardage métallique, sur couverture en fibre-ciment...

Un réseau d'applicateurs agréés

Le produit revendiqué 150 000 applications à travers le monde. En France, quelques chantiers tests ont d'ores et déjà été effectués, notamment en Normandie où le pro-



Isabelle Marteau-Bonali, pdg de Somari Diffusion a découvert ce produit en 2006 sur le salon Interbuild de Londres.

duit a été mis en œuvre pour la construction d'une maison à ossature bois. « *Son application nécessite une formation spécifique car elle s'effectue à partir d'une unité mobile de projection* », précise Isabelle Marteau. La fabrication de la mousse se fait donc sur le chantier et une bonne protection des menuiseries et tout autre élément présent non destiné à recevoir la mousse est indispensable. « *La rapidité de la mise en œuvre par projection est impressionnante, de l'ordre de 1 h pour 100 m²* », assure Isabelle Marteau. Une fois expansé, le surplus de mousse se découpe facilement et laisse une surface prête pour la pose de cloison sèche ou autre finition. Les lieux ainsi isolés peuvent être à nouveau occupés dans les 24 heures suivant l'application. Ce produit a obtenu le marquage CE en 2008. Deux Avis techniques sont en cours d'obtention auprès du CSTB et Somari Diffusion a fait valider une "Enquête de Technique Nouvelle" auprès d'un bureau de contrôle technique du Bâtiment. ■

Céline Jappé

En savoir plus sur le site :
www.somari-diffusion.com

Un produit performant et sain

La mousse expansée, composée à 99 % d'air, est totalement inerte et stable. Elle ne contient ni COV ni formaldéhyde et ne présente aucune forme de toxicité. Elle ne se tasse pas dans le temps, n'est pas comestible par les bactéries, les insectes et les rongeurs, elle n'absorbe ni ne craint l'humidité. L'inertie thermique résultant de son application réduit les problèmes d'humidité liés aux différences de températures entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment et sa structure à "cellule ouverte" laisse opérer les échanges gazeux au travers de la paroi isolée.